COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

DE NOUVEAUX BÂTIMENTS POUR LES ÉCOCENTRES À GRANBY ET WATERLOO

Granby, le 16 mai 2016 – La MRC de La Haute-Yamaska et la Corporation de gestion des matières résiduelles de la Haute-Yamaska (COGEMRHY) annoncent la construction de bâtiments aux écocentres à Granby et Waterloo au coût de 702 482 $ plus taxes. Ces nouvelles infrastructures, prévues au projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020, serviront à l'entreposage de certaines matières résiduelles et permettront d'augmenter le réemploi.

Depuis leur ouverture, en 2011, les écocentres ont connu une popularité qui n'a cessé d'augmenter et la clientèle est toujours plus nombreuse. Pour continuer de répondre à la demande la construction de bâtiments est nécessaire. « En 2015, le nombre de visites aux écocentres a augmenté de 26,6 % comparativement à l'année précédente. COGEMRHY a fait un travail remarquable pour faire connaître le service des écocentres et les résultats sont concrets. Maintenant, pour maintenir une bonne performance, il faut se doter de nouvelles infrastructures », précise Pascal Bonin, préfet de la MRC.

Le Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles de la MRC dénombre 53 085 visites pour l'année 2015, et ce, tout type d'usagers confondu. Pour desservir adéquatement cette clientèle, COGEMRHY a déjà augmenté le nombre d'heures d'ouverture des écocentres et simplifié les modalités d'accès pour les industries, commerces et institutions.

À l'instar de la clientèle, la quantité de matières reçues a également augmenté de façon considérable au cours de la dernière année. En 2015, 7 110 tonnes métriques de matières ont été récupérées, comparativement à 5 873 tonnes métriques en 2014, ce qui représente une hausse de 21 %.

En construisant un bâtiment à l'écocentre à Granby, COGEMRHY disposera d'un nouvel espace d'entreposage pour les produits électriques et électroniques, les fluorescents, le tracteur, le déchiqueteur à bois, le concentrateur à polystyrène et de la presse à carton. Le bâtiment sera également pourvu de postes de travail, d'équipement pour le démantèlement et d'un espace pour les matières destinées au réemploi.

À l'écocentre situé à Waterloo, le bâtiment servira à l'entreposage des produits électriques et électroniques, des fluorescents, du concentrateur à polystyrène et des matières destinées au réemploi.

Les travaux de construction doivent commencer au cours du mois de juin à Granby et Waterloo. C'est l'entreprise Tijaro ltée qui a obtenu le mandat. La livraison des bâtiments est prévue à la fin du mois d'août. Durant les travaux, le service à la clientèle sera inchangé et les dispositions nécessaires seront prises afin que les sites demeurent sécuritaires.

Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles
La MRC est heureuse de rendre également public le Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles. Celui-ci fait état que la quantité de matières résiduelles réemployées, recyclées ou valorisées par l'intermédiaire des services de collecte de la MRC et des écocentres a augmenté de 1,94 % par rapport à 2014, pour atteindre 44 % en 2015. La performance globale de mise en valeur de la MRC est donc à la hausse pour une septième année consécutive.

La MRC constate que la quantité totale d'ordures ménagères générées a augmenté de près de 1 % au cours de la dernière année, mais que la quantité produite par ménage tend à diminuer pour se situer à 568 kg, ce qui équivaut à 260 kg par personne. Somme toute, la performance de la MRC est supérieure à celle de la moyenne provinciale qui frôle les 285 kg par personne.

Du côté des matières recyclables, une légère baisse de 2,1 % de la matière collectée est observée par rapport à 2014. Il est possible qu'elle soit attribuable à l'allégement des emballages, contenants et imprimés. Pour faire la lumière sur ce point et améliorer la performance à long terme, la MRC réalisera une caractérisation et un suivi des collectes dès 2016, tel que prévu au projet modifié de PGMR 2016-2020.

Pour les encombrants, la MRC a noté une valorisation de 88 % pour 2015. Ce sont donc 647 tonnes de matières qui ont évité l'enfouissement.

Finalement, l'année 2015 a permis à la MRC de réviser son PGMR pour se munir d'un nouveau plan d'action 2016-2020. Rappelons qu'outre la construction des bâtiments d'entreposage aux écocentres, le conseil des maires s'est doté de 55 mesures en vue de poursuivre son objectif de réduire la quantité de matières enfouies. Le projet de PGMR prévoit notamment la mise en place d'une collecte des matières organiques en différentes phases dès 2017 afin de respecter les exigences gouvernementales quant au bannissement de ces matières annoncé pour 2020.

« Avec la mise en place des premières mesures du projet de PGMR, la MRC prend des dispositions pour améliorer à long terme la performance en gestion des matières résiduelles du territoire, mais c'est avec le soutien de la population, des organismes et des entreprises de la région que l'on arrivera à des résultats concrets. J'encourage les citoyens à poursuivre leurs efforts et utiliser les services qui sont à leur disposition pour une meilleure utilisation des ressources », conclut Pascal Bonin.

Il est possible de consulter le Bilan 2015 de la gestion des matières résiduelles sur le site Web de la MRC à www.haute-yamaska.ca.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239